

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 233

F E V R I E R 1 9 8 9

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club : jeudi 16 février à partir de
19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sa-
blon à Wavre.

Réalisations inter-membres (pages 5, 7 et 8) à partir de
20 H 15.

Exposé de Philippe Ponlot sur l'émission Roi Albert avec
képi du 15 juin 1931.

Distribution des nouveautés

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph
Hoeyenbrugge et Jean Dessy.

Lets de la tombola payante

Belgique N° 979-85 Antituberculeux 1955	2.650 F xxx
Belgique N° 1176-81 Oeuvres culturelles 1961	750 F xxx
Belgique N° 2039-42 Philanthropique 1982	270 F xxx
Belgique 100 timbres images différents oblitérés	200 F
Belgique N° 2108-10 Solidarité 83	180 F xxx
Belgique N° 1974 & 2009 Iva Van Damme-Dr Decroly	160 F xxx
Belgique N° 1999-2000 Année intern. handicapés	100 F xxx
Belgique N° 2004-05 XVe Congrès intern. radiologie	100 F xxx
Belgique N° 2082-83 Croix-Rouge	90 F xxx
Ruanda-Urundi N° 92-106 Indigènes, Paysages et Buffle	250 F xx
Ruanda-Urundi N° 118-120 Tbres Congo belge surch	125 F xx
Ruanda-Urundi N° 77-80 Tbres Congo belge surch	70 F xx

BOURSES TOUTES COLLECTIONS

Dimanche 26 février Collège Saint Hadelin Visé de 8 à 13 H
Samedi 11 mars Ecole du Thier à Liège de 9 à 16 H
Dimanche 2 avril Athénée royal Verviers de 9 à 17 H

=====

EXPLOITATION

1 - Direction des correspondances

De nombreuses erreurs sont signalées dans l'acheminement des correspondances adressées à Bierges-lez-Wavre et à Bierghes-lez-Hal

Il y a lieu de noter que la première de ces localités dépend de Wavre et est comprise dans le secteur de Louvain 2 tandis que la seconde est un dépôt-relais qui appartient au secteur de Bruxelles (Midi).

N.d.l.r. : 45 ans plus tard, cela n'a pas changé !

BELGICA 90

En 1990, la Fédération royale des Cercles philatéliques de Belgique fêtera son centenaire. Elle est, en fait, une des plus anciennes du monde !

Pour célébrer cet anniversaire, un Salon International de la Philatélie, dénommé BELGICA 90, sera organisé à Bruxelles du 2 au 10 juin 1990. Il occupera plus de 20.000 m² dans les palais des expositions du Heysel.

PRO-POST est chargé de coordonner tous les travaux d'organisation de BELGICA 90, puis se regroupent dans l'ASBL les différents organismes s'intéressant à cette réalisation. Dès maintenant un Comité d'organisation fonctionne au sein de PRO-POST, car il faut plus de deux ans pour préparer un tel événement.

Pour s'en convaincre, il suffit de citer quelques-uns des pôles attractifs de ce Salon international.

Les visiteurs pourront admirer des spécimens de valeur extraits de la collection de S.M. le Roi Baudouin présentés au public pour la première fois.

Une autre première mondiale sera consacrée à une section commémorative présentant "Le Monde du timbre-poste en 1890" à travers les collections de timbres-poste et autres marques postales du monde entier, en cours à cette époque. Inutile d'insister sur l'originalité et l'intérêt d'une telle présentation qui verra se rassembler toutes les collections nationales des services postaux en activité en 1890 et dont la participation est assurée.

(à suivre)

Les "efforts" inutiles

Il y a quelques mois, la RTBF a consacré une série de reportages sur les centaines de milliards que les Travaux Publics ont dépensés à des travaux inutiles.

La Régie des Postes suit le même chemin ruinant par la même occasion ses propres efforts et ceux de tant de personnes pour redonner à la philatélie un coup de jeunesse dont elle a tellement besoin.

De quoi s'agit-il ?

La Régie vient de faire l'acquisition de nouvelles machines à timbrer annulant les affranchissements avec flammes publicitaires à DROITE ! Cela revient à dire que les timbres seront à nouveau maculés par des inscriptions n'ayant rien à voir avec ce que l'on a coutume d'appeler une belle oblitération.

Depuis plusieurs années, l'ASBL Pro Post subsidie la Commission Jeunesse de la Fédération afin de stimuler et d'initier les jeunes, avec bonheur et un résultat plus que positif.

La Régie elle-même a fait ces derniers temps, un effort considérable pour promouvoir la collection de timbres en apportant son aide à la création de cours de philatélie dans les écoles.

En 1990, la Fédération Royale des Cercles philatéliques de Belgique fêtera son 100e anniversaire par l'organisation de Belgica 90 qui se tiendra aux Palais du Heysel.

Dans cette exposition de prestige, une grande place sera réservée aux jeunes.

Tout cela a demandé beaucoup d'efforts mais également énormément d'argent.

Efforts et argent réduits à néant ou presque puisqu'ils sont en grande partie anéantis par cette décision incompréhensible.

Renseignements pris auprès de la Régie, il apparaît que ce serait pour une quelconque question de lisibilité de cachet à date que l'oblitération se fasse à gauche plutôt qu'à droite.

Il me fût également répondu que les usagers qui désirent obtenir une belle (?) oblitération sur les correspondances, n'ont qu'à déposer celles-ci dans les boîtes prévues à cet effet pour les affranchissements philatéliques.

Cela ne me semble pas toujours évident, et de plus, devant la raréfaction de ces boîtes spéciales, les philatélistes renonceront à effectuer des kilomètres inutiles pour obtenir des oblitérations à nouveau utilisables dans les collections. Il y a de nombreux philatélistes autre part que dans les grandes villes.

La Régie a donc deux visages : celui du service des collectionneurs et de la philatélie qui tente de redonner vigueur à la collection de timbres et celui du service commercial qui annule, c'est le cas de le dire, tous les efforts faits à ce jour.

De qui se moque-t-on ? Autant savoir.....

H U B E R T H A V R E N N E

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.

Prêt à porter pour hommes

rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

C A F E D E L A P A I X

Cercle d'échecs Club philatélique

Deux salles pour réunions

place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts

Pour votre épargne

BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE

rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28

Ouvert de 9 à 12 H & de 13 à 16 H sf samedi sur rendez-vous

PETITES ANNONCES

oooooooooooooooooooo

Recherche deux exemplaires du timbre-poste belge N° 2236
200 F Roi Baudouin en oblitéré.

Recherche "Le Soir illustré" du 12 juillet 1930.

Recherche plaques de muselet de bouteilles de champagne,
Blanquette de Limoux, vins mousseux....

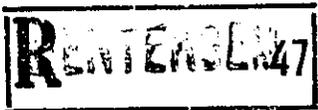
Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre (010/22.25.12).

PHILEXFRANCE 89

oooooooooooooooooooo

Appel pour les membres non inscrits au service "Nouveautés" de France. Ils peuvent s'inscrire pour obtenir un bloc spécial d'une valeur faciale de 50 F. français lors de la réunion de février.

Pays	Description	Départ Adjugés à
I Côte d'Ivoire	- I5 L. I5 affr. différents - PAR AVION	300
2 Belgique	-I C.V. T.P. I37 + <u>T.Tx. I3</u> . Marque T et C. de facteur	I20
3	-2 <u>Imprimés</u> T.P. I35 et I83 dont c. à pont VISE	80
4	-I L. EXPRES T.P. 2II (3) C.A. Télégr.	I60
5	-2 C.R. T.P. 2II et 2I6 - RP - Roulette-etiq. (T. fiscaux - verso)	90
6	-2 <u>c. de visite</u> T.P. I95-339-340 Tarifs : 5 mots et plus de 5 mots + Retour	90
7	-I L. <u>Recomm.</u> T.P. 0,75 F (4) Léopold III Col ouvert - Pub Lot. Col. <u>RELAIS</u> Dentergem	200
8	-I <u>Imprimé</u> T.P. IO27B <u>Halte Motor.</u> MORESNET I	80
9	-I L. <u>Expres</u> T.P. <u>I438 et I442</u>	80
IO	-I L. <u>Recomm.</u> T.P. <u>IO29 - IO68 et I589</u> TOUS perforés C L (Crédit Lyonnais)	95
II	-I <u>Imprimé</u> BASE ANTARCTIQUE BELGE T.P. 850(5) + Taxe de I F en T.P. 849 et 852 sur- chargés T. (Tarif joint)	IIO
I2	-I Env-Lettre PAR AVION, neuve et 3 aéro- grammes dont I neuf	80
I3	-2 L. T.P. I488 <u>Ambts BRUSSEL-OOSTENDE et</u> <u>OOSTENDE-BRUSSEL</u>	I20
I4	-I C. PREMIER service postal belge par HELICOPTERE - 2I.8.50 - T.P. 4I9-420-422- 423-424-479-527-426 et P.A. 25 - 9 Oblit. Différentes HELIPOST	320
I5	- + 40 devants de L. - T.P. Bateaux-Poortman Gds et pet. Lions-etc Obl.: Diamant - Tou- rist.-Relais - Etappes-etc Nomb. Recomm.	390
I6	-I Diptyque <u>Poste par Ballon</u> - T.P. I986 - St Niklaas 6.9.80 - Vign. Aérostation	75
I7	-3 FDC Flor. Gant. I965 et Reines I962	I00
I8	- I5 Récépissés MILITAIRES - B.P.S. 2-4-6-9-II-I2-I4 et 37	I00
I9	-I3 Plis MILITAIRES B.P.S. 5-7AA-7BB-8- I2-I2AA-27 et 37	75
20	-I2 doc. MILITAIRES B.P.S. 5-7-7AA-7CC-8- 9-I2-I2AA-I4-37-2AA	75

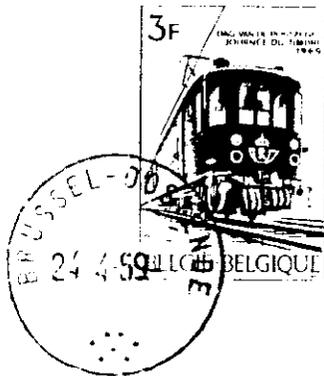


↔ 7

→ 8

→ 11

ex 13



16

Après les tarifs postaux, voici un deuxième secteur à faire entrer dans l'étude d'une série de timbres (belge ou étrangère). Exemple : Roi Baudouin " Lunettes ".

- 1) Pour ouvrir cet ensemble, on peut rechercher la série complète des timbres de la série choisie : un seul timbre par document.
Les affranchissements avec plusieurs timbres de la même valeur uniquement sont aussi à repérer. (1)
 - 2) Il y aura les affranchissements composés (affr. comp. = doc. avec au moins deux timbres différents de la série uniquement). (2)
 - 3) Les affranchissements mixtes seront aussi de la partie (affr. mixte = doc. avec timbre(s) de la série choisie et timbre(s) d'une autre ou de plusieurs autres séries. (3)
- ... à suivre

J. Hoeyenbrugge

(1)



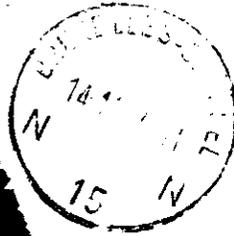
(2)



Handwritten number 17621/970



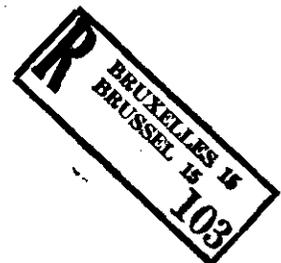
(3)



Levensprent van Brantegge recht over de Wit

Steenweg op Aalst, 104

BRUXELLES 15



	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
2e	21	Belgique	279a/288Aa	xx	4150	1500	
	22		840 B F	xxx	160	80	
	23		811 (2)		70	30	
	24		845		150	70	
	25		955-60		1600	720	
	26		967-8; 971-72		105	45	
	27		1005 (4)		400	160	
	28		1025-26		160	70	
	29		1163-68		700	300	
	30		1188-90		150	60	
	31		1198-1203		250	100	
	32		1205-11		250	100	
	33		1216-21		275	110	
	34		1225-30		250	100	
	35		1233-38		250	100	
	36		1239-42		190	80	
	37		1243-45; 1246-48		80	32	
	38		1248-54		95	40	
	39	Suisse	187	0	275	400	
	40		205	xx	90	160	
	41		208		175	300	
	42		210	xxx	285	600	
	43	Littérature	cat. obl. barres Belgique			60	
	44		cat. Yvert 88. tome 1			80	
	45		Emission 1893 & 1905 Belgique			180	
3e	46	Belgique	404-06	xx	250	125	
	47		411-18		300	140	
	48		538-46		250	125	
	49		573-82		100	50	
	50		615-22	xxx	140	70	
	51		697-98		120	60	
	52		724		140	70	
	53		811		35	17	
	54		952-54	0	45	22	
	55		961-63		150	75	
	56		964-66		85	40	
	57		994-95; 1024-26		110	55	
	58		1225-30	xxx	250	125	
	59		B.F. 42 et 43		105	52	
	60		B.F. 44 + 1437-42		130	65	
	61		Vignettes 1942 émissions privées	xxx	300	150	
4e	62	Belgique	129-31 FAUX !	xxx	1500		
	63		182; 188A		475	230	
	64		249-53		750	360	
	65		484-87		500	240	
	66		556-67		525	250	
	67		743-47		850	400	
	68		798-806		375	180	
	69		B.F. 7 (timbres)	0	350	160	
	70		B.F. 7		750	300	
	71		BF 10		650	250	
	72		B.F. 36-37		420	180	
	73		B.F. 40-41		150	60	
5e	74	Belgique	B.F. 32	xxx	2850	1000	
	75		955-60		1600	600	
	76		979-85		2650	1000	
	77		979-85	0	1550	400	
	78		946-51		4000	1200	

No lot	Pays	Description	Etat	Cote	Depart	Adjugés à
79	Belgique	943-45	0	2100	600	
80		938-40		1200	300	
81		930-37		1600	400	
82		927-29		2900	800	
83		918-23		1700	500	
84		900-07		1650	400	
85		876-78		950	250	
86		868-75		1500	450	
87		860-62		1500	400	
88		834-40		1350	400	
89		827-31		2400	700	
90		814-22		1850	500	
91		787-91		1900	500	
92		785-86		1525	500	
93		773-80		1200	300	
94		743-47		625	200	
95		513-18	XX	2200	600	
96		504-11	0	1500	400	
97		410		5000	1500	
98		356-62		6000	1500	
99		326-32		4000	1000	
100		267-72		1500	400	
101		258-66		4000	1000	
6e 102	France	476-93	XX	330	990	
103		553-64		260	780	
104		578-80	XXX	600	1800	
105		620-29	XX	175	525	
106		630-48	XXX	155	465	
107		830-33		140	420	
108		841		400	1200	
109		725-29	XX	97	290	
110		859-62		78	225	
111		883-87		175	525	
112		897-903		24	70	
113		907-10		18	50	
114		930-35		350	1050	
115		936; 939		19	55	
116		943-44; 951-54		17	50	
117		945-50		420	1260	
118		956-59; 968		12	36	
119		960-65		530	1590	
120		969		35	105	
121		970-74		200	600	
122		999-1005; 1008		14	40	
123		1009A-1011C	XXX	63	185	
124		1012-17	XX	100	300	
125		1020-21		13	38	
126		1022; 1043-47		15	45	
127		1024		15	45	
128		1033		40	120	
129		1035		48	140	
130		1072-75	XXX	115	345	
131		1132-38		65	195	
132		1166-71		110	330	
133		1207-12		80	240	
134		1230-4A		113	340	
135		1235-41		80	240	
136		1248-52		90	270	
137		1257-62		150	450	
138		1295-300		100	300	
139		1319-22		120	360	

SOUPER AUX MOULES

oooooooooooooooooooo

Le traditionnel souper aux moules du club aura lieu le samedi 11 mars à partir de 19 heures 30 au restaurant "Le Tastevin", chaussée de Bruxelles à Wavre.

Trente-sept membres du club, totalisant au moins sept présences sur les dix réunions de 1988, sont les invités du club. Il s'agit de Mlle Flower, Mme Jancart, MM Vansever, Delmez, Hoeyenbrugge, Jottard, Gilson, Havrenne, Dessy, Despontin, Degroot, Eggen, Ponlot, Delwiche, Van Hoegaerden, Clusman, Jancart, Wyns, De Crem, Mercier, Fivez, Rowies, Rowies, Doyen, Bosier, Aubry, Pipart, Mawet, Verdeyen, Hanno, Cuvelier, Draguet, Corthouts, Masy, Geypens, Renzonnet et Otten.

Il est bien certain que tous les membres du club sont invités à participer à ce souper ainsi que leur conjoint.

La participation est fixée à 600 Frs par personne.

Elle prévoit un apéritif, les moules ou un steak ou une truite, un dessert et un café.

Le club prend en charge les boissons du repas.

Inscriptions auprès de M. P. Jottard jusqu'au lundi 6 mars inclus. On peut également s'inscrire en virant au CCP 000-0795064-52 de M. P. Jottard, Wavre. N'oubliez pas de préciser votre choix : moules ou steak ou truite.

Les invités du club sont priés de confirmer leur participation pour le lundi 6 mars au plus tard.

ASSIDUITE RECOMPENSEE

oooooooooooooooooooo

Comme les années précédentes, le comité a décidé de reprendre le système des présences aux réunions mensuelles.

Après cinq présences la moitié de la cotisation est restituée. Après sept présences, le club offre le souper aux moules traditionnel du mois de mars (voir ci-dessus).

A la réunion du mois de janvier, nous avons déjà noté 54 présences....

AEROGRAMME

oooooooooooo

L'aérogramme belge de 24 Frs (service international) en vente depuis le 4 juillet dernier a été émis en 4 versions : français, français-néerlandais, néerlandais-français et allemand français. Il n'existe pas de version unilingue néerlandaise parce que, pour les relations internationales, la langue officielle de l'U.P.U. est le français.

SPLendeur D'ANTAN

Ce document est expédié de Belgique vers la France.
 Port 0,25 F - Tarif en vigueur du 01.10.1907 au 28.02.1921.
 Adresse et timbre au verso.
 Mais ce que nous retiendrons surtout de cette enveloppe - présentée recto-verso -, c'est le sujet, et la finesse de la publicité.
 Mais je m'en rapporte à votre jugement.

J. Hoeyenbrugge

BANQUE EM. DEVERLI
 RUE TAZIEAUX, MOLENBEEK-BRUXELLES
 Venez me voir
cinq cents fois
 500 fois
 VOUS VERREZ DU NOUVEAU
 TOUJOURS DU NOUVEAU

Le Directeur Spécial
Em. de Verli.

Le Directeur Inventeur
Em. de Verli.

LE ROI DES PRESTIDIGITATEURS

SPECTACLES EXTRAORDINAIRES POUR COLLÈGES.

MAGIE ÉLÉGANTE
 PRESTIDIGITATION
EM. DE VERLI
 Professeur
 RUE TAZIEAUX, MOLENBEEK-ST. JEAN.

THAUMATURGIE

HUMORISTIQUE

NOUVEAU THÉÂTRE DES MARIONNETTES
 (Théâtre Guignol) grand succès. Séances en Ville.
 LE SEUL ET L'UNIQUE EN BELGIQUE

M. onnem Fanyon
 Pharmacien
 à Lille
 France